

ÉPOQUE ROMAINE

Amay/Amay : suivi archéologique allée du Rivage

Sophie DE BERNARDY DE SIGOYER
et Frédéric TAILDEMAN

Dans le cadre des travaux liés à l'installation de la station d'épuration d'Amay, un programme de suivi archéologique du placement du collecteur a été mis en œuvre. Cet ouvrage est entrepris dans la parcelle jouxtant celle où furent mis au jour le *vicus* romain d'Amay et une portion de la chaussée romaine Arlon-Tongres.

Le 12 janvier 2010, une évaluation archéologique avait déjà été effectuée en bord de Meuse, avant la construction de la station de pompage, sans résultats.

Le collecteur est installé entre l'allée du Rivage et la Meuse (parc. cad. : Amay, 1^{re} Div., Sect. B, n° 82^{x4} ; coord. Lambert : 218375 est/137775 nord).

Le suivi archéologique a été réalisé par le service de l'Archéologie (direction extérieure de Liège 1) du 20 septembre au 17 octobre 2011 ; le nettoyage et le relevé topographique en stratigraphie de la chaussée

romaine ont été effectués par Frédéric Taildeman avec l'aide de l'adjoint Luc Ernens.

L'emprise de la tranchée d'installation des collecteurs est de 6,7 m de large sur 56 m de long. Dans un premier temps, l'entreprise a opéré un décapage dit de « pré-fouille » sur une section de 10 m de long à une profondeur de 2 m. Ensuite, l'excavatrice a creusé à 6 m de profondeur sur une largeur de plus de 3 m, pour permettre la pose des tronçons du collecteur.

Dans ces conditions, il ne fut pas possible d'appréhender les caractéristiques de la chaussée en planimétrie. Les limites nord et sud de la tranchée ont permis l'observation de la stratigraphie. La méthode utilisée lors de cette intervention est celle du redressement photographique. Le résultat obtenu correspond à un photomontage topographié des coupes nord et sud de la chaussée. La coupe sud étant moins bien préservée, le photomontage de la coupe nord a été privilégié et retracé via le programme Adobe Illustrator CS5.

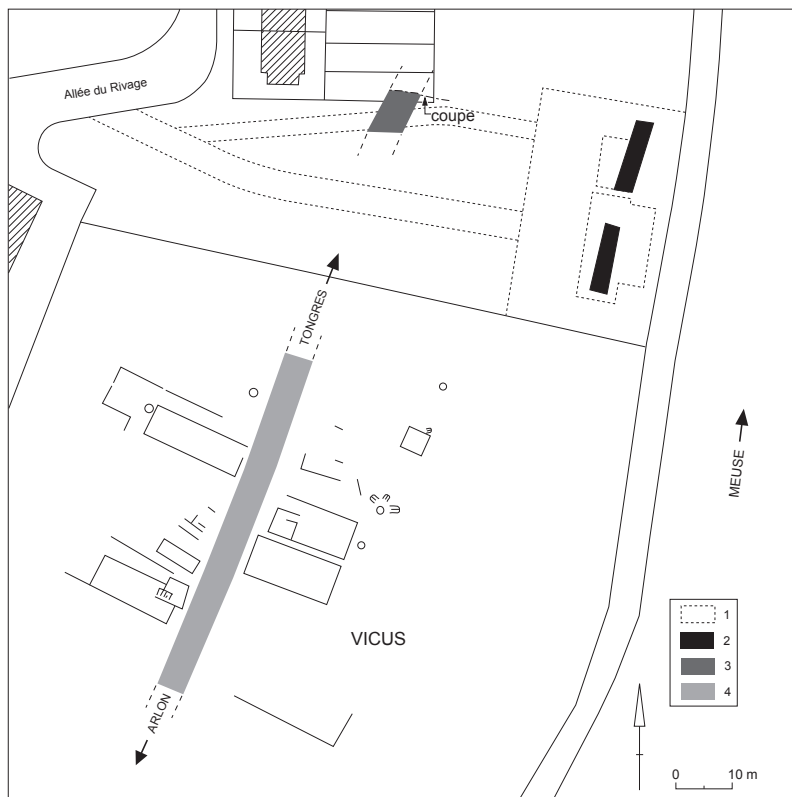
La voie Arlon-Tongres franchit la Meuse sur un pont en venant de l'agglomération antique d'Ombret. Elle poursuit la traversée du *vicus* romain à Amay et quitte la vallée à Flône.

Le tronçon de voie dégagé se situe sur la rive gauche dans la plaine alluviale d'Amay au nord du *vicus* romain. Elle suit une orientation nord-est à sud-ouest, parallèle à la Meuse.

Description de la coupe de la voie romaine

L'emprise de la chaussée ne semble pas avoir été excavée mais au contraire suit la pente naturelle du terrain orientée suivant un axe ouest/est. Cette inclinaison est en relation avec la présence de la Meuse à une distance de 52 m plus à l'est.

La première étape de construction consiste en la pose d'un radier de pierres brutes (7). Des blocs de grès et de calcaire sont combinés sans organisation à l'exception de quelques éléments ancrés dans le sol en place constitué de limon alluvionnaire (14). La largeur de la fondation est de 6 m pour une épaisseur maximale de 50 cm.



Plan de situation des sondages d'évaluation et du suivi archéologique : 1. Emprise de la station de pompage et des tranchées du collecteur ; 2. Sondages archéologiques effectués en 2010 ; 3. Situation de la chaussée romaine dans la tranchée du collecteur lors du suivi de 2011 ; 4. Emprise de la chaussée dans le *vicus* romain d'Amay. D'après Willems, 1968.